

MOTION

Pour la création d'un fonds à destination de l'économie et des activités des acteurs locaux de Plan-les-Ouates

Considérant :

La volonté de la Commune de soutenir le développement des actions locales, que cela soit au niveau de la production locale, de la consommation locale ou des activités locales respectant les principes de la durabilité,

les incertitudes dans les développements économiques induites par l'arrivée du Covid 19,

la nécessité de pouvoir répondre rapidement et efficacement à des situations nouvelles et des projets innovants,

la motion M 06-2021 « Pour favoriser et développer un écosystème local à Plan-les-Ouates » acceptée à l'unanimité,

l'importance de notre zone industrielle et des revenus importants de la taxe professionnelle,

la volonté de redistribuer une partie des revenus de la taxe communale pour un développement économique durable et local,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif

par 20 oui (unanimité)

- * De créer un fonds de soutien au développement économique local à destination des entreprises de la Commune.
- * De prendre chaque année un pourcentage des revenus de la taxe professionnelle pour alimenter ce fonds, pour autant que le solde du fonds ne dépasse pas le montant de 10% des revenus de la taxe professionnelle.
- * De créer un règlement interne au fonds, ainsi que des directives d'attributions qui devra prendre en compte les objectifs du développement durable.
- * D'étudier toute autre alternative qui pourrait remplir les mêmes objectifs.

Signataires : Laurent Seydoux, Dominique Tinguely et Nathalie Ruegger, membres de la commission des finances.

Exposé des motifs

Plan-les-Ouates est une Commune avec une belle zone industrielle, dont la production est en grande partie exportée. La commune bénéficie de revenus importants grâce aux impôts sur les personnes physiques (travailleurs et travailleuses), sur les bénéfices des entreprises, mais aussi sur la taxe professionnelle.

Cette taxe est la seule à être communale et est souvent mal comprise par les entreprises. Pourtant, elle est essentielle à l'équilibre de notre budget.

Pour donner à la taxe professionnelle une meilleure visibilité sur son rôle et d'en faire une part de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) pour les entreprises.

Ce fonds aurait comme but de développer l'économie locale au niveau de la production, de la consommation ou des activités. Il permettrait ainsi de financer des appels à projets qui répondraient aux critères d'attributions qui auront été définis.

Le fonds serait administré par un Conseil mixte de représentant-e-s de la Communes et de représentant-e-s des associations des entreprises situées sur la Commune.